



Réflexions en cours (octobre 2024)

Comment devenir partenaire ?

- Souscrire une adhésion annuelle donnant accès aux animations du Cercle sur l'année
- Sponsoriser des événements
- Soutenir les actions de la section SMLH de Vaucluse et ses comités

Les avantages du Cercle

- Un club de **partenaires** attrayants
- Des **rencontres** d'entreprises et de personnalités influentes
- Un **réseau convivial**
- Invitations à des **événements** attestés plusieurs fois par an
- **Communication avec un ancrage départemental** voire national dans certains cas

Les rencontres du Cercle

Plusieurs fois par an, sous différents formats, les membres du cercle peuvent échanger en toute convivialité et créer du lien : petits-déjeuners, rencontres, conférences, remises de prix en lien avec la Légion d'honneur

Définition potentielle du partenariat

« Le partenariat est une relation de collaboration et de coordination d'égal à égal entre plusieurs organisations qui visent à atteindre des buts communs en jouant de la complémentarité de leurs compétences et de leurs approches.

Cette relation se base sur l'écoute, la réciprocité, le consensus, la confiance et le respect mutuel. Elle se consolide autour de valeurs communes et partagées grâce à des échanges réguliers, à la transparence et à la mise en place de règles claires concernant les droits, les devoirs et les responsabilités de chacune des parties.

Travailler sur le partenariat c'est déterminer comment on veut travailler et pas seulement avec qui on veut travailler... ?»



« Juste un exemple »

Cercle des partenaires SMLH Section de Vaucluse

